

Qu'attendent les partenaires internationaux de la Guinée pour agir? [ACAT]

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



L'annonce de la tenue du référendum constitutionnel et des élections législatives le 1er mars 2020 a exacerbé les tensions au sein de la société guinéenne. Les violences à l'encontre des leaders de la société civile et des partis politiques, réunis au sein du Front National de Défense de la Constitution (FNDC), redoublent. Nous appelons les partenaires internationaux à plus de fermeté pour que la Guinée respecte les droits humains et reconnaisse que les élections ne peuvent se tenir dans le contexte actuel.

Depuis mi-octobre 2019 et le début de la mobilisation contre le « coup d'État constitutionnel » qui permettrait au Président Alpha Condé de briguer un 3^e mandat, le recours abusif à la force létale par les forces de sécurité est quasi-systématique. Selon plusieurs organisations de la société civile en Guinée, dont les membres de la coalition Tournons la Page-Guinée, plus de **40 civils ont été tués** – souvent en marge

des manifestations et par armes à feu – **62 personnes blessées** et **environ 90 personnes arrêtées**. A cela s'ajoutent les nombreuses **menaces et intimidations** dont les leaders de la société civile et des partis politiques font l'objet. La déclaration du Président guinéen qui, lors d'un meeting à Faranah le 20 février 2020, a appelé ses partisans à frapper quiconque saccagerait les urnes le jour du vote témoigne du climat de tensions.

Alors qu'une escalade des violences est à craindre à l'approche du 1^{er} mars, les invitations de la Communauté internationale – principalement le représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et les Etats-Unis – à dialoguer et à organiser des élections sans violence et respectueuses des droits humains sont restées, jusqu'à présent, lettre morte. Le 24 février 2020, en raison de la persistance des insuffisances constatées sur le fichier électoral, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a indiqué « *qu'il [lui] sera difficile de continuer de soutenir le processus électoral en Guinée* ». Le fait que l'OIF se retire suggère que la communauté internationale commence à se désolidariser des scrutins à venir.

Pour éviter un embrasement en Guinée qui pourrait avoir des conséquences dans toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, les partenaires internationaux de ce pays, **en premier lieu l'Union européenne (UE) et la France**, doivent prendre acte de la

décision de l'OIF, et affirmer que les élections législatives et le référendum constitutionnel ne peuvent pas se tenir dans les conditions actuelles.

À la suite de la Résolution d'urgence adoptée le 13 février dernier par le Parlement européen, l'UE et ses États membres doivent activer les leviers diplomatiques dont ils disposent (notamment l'article 96 de l'Accord de Cotonou) pour que la Guinée respecte les droits constitutionnels à manifester et à s'exprimer librement ainsi que ses engagements en matière de droits humains, notamment le non usage excessif de la force, la lutte contre la torture, et les droits des personnes détenues.

L'instrumentalisation des divisions ethniques à des fins électorales doit être condamnée publiquement et leurs auteurs doivent être avertis qu'ils seront comptables devant la justice en cas de graves violations des droits humains.

Contacts presse :

- Laurent Duarte, coordonnateur international de Tournons La Page
laurent.duarte@secours-catholique.org , Tél : +33 6.50.39.17.83
- Barthélemy Dioh, directeur de la communication ACAT
communication@acatfrance.fr, Tél : +33 1.40.40.74.10
- Sophie Rebours, responsable relations médias et influenceurs CCFD-Terre Solidaire.
s.rebours@ccfd-terresolidaire.org, Tél : +33 1. 44. 82. 80. 64

- Virginie Péron, responsable du service communication LDH
presse@ldh-france.org, Tél : +33 1.56.55.51.07
- Isabelle Merny, directrice de la communication Aide et Action
Isabelle.merny@aide-et-action.org, Tél : +33 1.55.25.70.49

Signataires:

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)

Aide et Action

CCFD-Terre Solidaire

CFDT

Plateforme Dette et développement (et ses organisations membres)

Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Tournons la page (et ses organisations membres)

**L'arrestation d'acteurs de la
société civile marque un
nouveau tournant autoritaire**

en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 27 février 2020



Au moins huit membres du Front National de la Défense de la Constitution (FNDC) ont été arrêtés samedi 12 octobre. Les manifestations du lundi 14 octobre ont quant à elles été violemment réprimées. C'est une nouvelle étape franchie par le pouvoir guinéen pour museler toutes les voix critiques aux velléités de changement de la constitution qui permettrait au Président Alpha Condé de s'assurer un 3ème mandat.

Alors que les citoyens étaient appelés à descendre dans les rues ce lundi 14 octobre, l'ACAT, Aide et Action, le CCFD-Terre Solidaire, la CFDT, la CGT, la Plateforme Dette et Développement, la LDH, Survie et Tournons la Page appellent à la libération des militants du FNDC et à une mobilisation des partenaires internationaux, en Europe comme en Afrique, afin que les autorités au pouvoir respectent les libertés fondamentales des citoyens guinéens.

Depuis ce samedi 12 octobre 2019 matin, au moins huit membres du FNDC de Guinée ont été arbitrairement arrêtés par les forces de sécurité au

domicile du Coordonnateur du FNDC, Abdourahmane Sano. Ces arrestations sont intervenues alors que le FNDC avait appelé les Guinéens à manifester pacifiquement ce lundi 14 octobre afin de dénoncer le projet de nouvelle Constitution pouvant permettre au Président Alpha Condé de se maintenir au pouvoir pour un 3ème mandat consécutif.

Le vendredi 11 octobre 2019, vers 20h, alors que le Coordonnateur du FNDC allait animer à son domicile de Conakry une rencontre avec ses collègues, quatre véhicules de policiers et de gendarmes se sont garés devant son domicile. Après une alerte sur les réseaux sociaux, les forces de l'ordre ont quitté les lieux quelques minutes plus tard. La rencontre a été reportée au samedi matin. Lors de cette nouvelle réunion, des éléments des forces de sécurité encagoulées ont fait irruption dans le domicile privé et ont mis aux arrêts les membres du FNDC présents.

"Il s'agit ni plus ni moins d'arrestations arbitraires suivies de détentions au secret" affirme Clément Boursin, responsable Afrique à l'ACAT-France.

Ces arrestations à moins de 48 heures de la manifestation prévue contre la réécriture de la Constitution témoignent d'une volonté de dissuader les citoyens désireux de se joindre pacifiquement à l'appel du FNDC et des organisations de la société civile. Cet acte

arbitraire

illustre l'escalade des tensions politiques en cours en Guinée qui s'est matérialisée par la mort de plusieurs personnes lors des manifestations du 14 octobre.

Ces arrestations arbitraires de militants de la société civile doivent être le déclencheur au niveau international pour que les

partenaires de la Guinée avertissent publiquement les autorités de ce

pays, et en premier lieu son chef de l'Etat, qu'il ne sera toléré aucune

violation des droits et libertés et que les auteurs et responsables de

toute violations graves des droits humains seront dénoncés, sanctionnés

et un jour poursuivis devant la justice.

“Les autorités guinéennes doivent respecter le droit à la liberté d'expression et de manifestation et veiller à ce que les manifestations soient encadrées correctement afin qu'elles puissent se tenir pacifiquement” déclare Laurent Duarte, coordinateur international de Tournons la page.

Nous, syndicats et associations d'Afrique et d'Europe, solidaires du

FNDC et des citoyens guinéens désireux d'éviter toute confiscation du

pouvoir par des stratégies de réformes constitutionnelles :

Demandons au gouvernement guinéen et aux autorités administratives compétentes :

– La libération immédiate et sans conditions des huit membres du FNDC arbitrairement arrêtés et actuellement détenus au secret ;

– Le respect de leurs droits fondamentaux durant leur détention, notamment celui de ne pas faire l'objet de tortures, de peines ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

– Le respect des droits constitutionnels à pouvoir s'exprimer librement (article 7) et à manifester pacifiquement (article 10).

Exigeons de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Africaine (UA) qu'elles fassent respecter

le protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance de la CEDEAO et la Charte Africaine de la Démocratie des élections et de la gouvernance de l'UA, qui consacrent la limitation des mandats présidentiels dans les Constitutions ;

Interpellons les partenaires extérieurs de la Guinée, en premier lieu l'Union Européenne (UE) et ses Etats-membres, sur la crise démocratique actuelle. Les risques d'une déstabilisation majeure pèsent sur la Guinée et la sous-région. Nous les appelons à condamner publiquement la répression et le coup de force constitutionnel en cours, et de prendre des mesures concrètes afin que les droits et libertés fondamentales de citoyens guinéens soient respectés.

Signataires :

- **Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)**
- **Aide et Action**
- **CCFD-Terre Solidaire**
- **CFDT**
- **CGT**

- **Plateforme Dette et développement (et ses organisations membres)**
- **Ligue des Droits de l'Homme**
- **Survie**
- **Tournons la page (et ses organisations membres)**